



VersaillesGrandParc
communauté de communes

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 octobre 2007

PRESIDENT : Monsieur Etienne PINTE

Sont présents :

M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Daniel MERTIAN de MULLER, M. Jean-Jacques LASSERRE, Mme Monique LE SAINT, M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Olivier LEBRUN, Mme Michèle BROSSARD, M. Alain RUBY, M. Serge CHARPENTIER, M. Gérard REILLON, M. Jean-Marc LE RUDULIER (pouvoir de M. Georges DUTRUC-ROSSET), Mme Dominique CONORT, M. Marc BODIN, M. Jacques DEMBREVILLE, M. Bertrand DÉVIENNE, M. Philippe LEQUAIN, M. Jean Philippe BARRET, M. Alain Michel LAMBERT, M. Gérard DALLIOUX, Mme Marie-Thérèse VERENNEMAN (représentante de M. Edmond GRONDIN), M. Thierry LEGIRET (pouvoir de M. Gilles PANCHER), M. Claude BANCILHON, M. Alain FONTAINE, M. Gérard MEZZADRI, M. Jean Michel ISSAKIDIS, Mme Anne de la BURGADE (représentante de M. Pierre LESTRADE).

Absents excusés:

M. Gilles PANCHER, pouvoir à M. Thierry LEGIRET,
M. Georges DUTRUC-ROSSET, pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER,
M. Jean-Claude BOSONNET,
M. Edmond GRONDIN, représenté par Mme Marie-Thérèse VERENNEMAN,
M. Pierre LESTRADE, représenté par Mme de la BURGADE.

Secrétaire de séance : M. Patrick CONFETTI

Date de convocation : 26 septembre 2007

Date d'affichage de la convocation : 26 septembre 2007

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de membres présents : 30

N° de l'ordre du jour :

2007.10.17 – Avenant à la convention de numérisation du plan cadastral de la commune de Bois d'Arcy du 12 avril 2006

□ M. MERTIAN DE MULLER, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Les plans cadastraux de la commune de Bois d'Arcy ont été numérisés dans le cadre d'une convention établie par la direction Générale des Impôts des Yvelines le 12 avril 2006.

Il résulte de cette convention, que la commune de Bois d'Arcy et ses partenaires, peuvent bénéficier du résultat de la numérisation et de leurs mises à jour. Il s'agit de fichiers informatiques représentant la cartographie des parcelles et des bâtiments du territoire communal. Ces fichiers constituent la base des données du système d'informations géographique (SIG).

La commune de Bois d'Arcy ayant intégré la communauté de communes Versailles Grand parc le 1^{er} janvier 2007, il est nécessaire de passer un avenant à la convention pour compléter notre base de données cadastrales intercommunales. Ces données seront ensuite mises à disposition des communes sur le site Extranet SIG.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Le Conseil communautaire,

- 1) *approuve les termes de l'avenant à la convention de numérisation du plan cadastral passé entre la ville de Bois d'Arcy et la Direction générale des impôts des Yvelines en vue d'élargir les partenaires à cette convention ;*
- 2) *autorise Monsieur le président ou son représentant à signer le dit avenant ;*
- 3) *dit que les dépenses sont inscrites.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 30

Suffrages exprimés : 32 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
par délégation,



Pascal Guéant
Directeur général des services

